Canada's New Free Trade Agreement

Canada

HOW IT BENEFITS CANADIAN WOMEN

The Canada-U.S. Free Trade Agreement will benefit all Canadians, in all regions of the country. Canadian women will share in the growing economy that Free Trade will bring.

Free Trade means:

- more and better job opportunities for women and men;
- lower consumer prices and greater choice in goods and services;
- retention of our Canadian values, institutions, and social programs;
- higher family incomes; and
- wider economic opportunities for our children into the 21st century.

WHAT THE FREE TRADE AGREEMENT IS

It's a trade agreement with the United States, our largest trading partner. The objective is to eliminate and reduce trade barriers between our two countries. It's a way to make sure that Canada-U.S. trade will flow more freely and securely into the next century.

Canada is a trading nation. Foreign trade is the key to our commercial prosperity. Exports from our Canadian industries represent nearly one-third of our national income. And trade with the United States brings us about 25 cents of every dollar Canada earns. It provides jobs for two million Canadians. The global economy is changing, however, and Canada must seek out and secure access to major international markets. This will ensure that Canada remains competitive and will strengthen and expand our economy.

The Free Trade Agreement is a major step to help our economy grow, making us more prosperous. Canadian based industries will be better able to move into world markets and job-creating investments will be encouraged.

Free Trade will mean some change. But the pace of change will be phased-in over a decade. Adapting to change in Canada isn't new. We do it all the time. That's how we have made progress. For example, half the manufacturing firms operating in Canada now didn't exist 10 years ago. New companies appear and less efficient ones disappear all the time. Almost one-third of Canadian workers undergo job changes every year. Changes created by the Free Trade Agreement will not make a significant difference to this pattern. To assist in any change brought about by the Free Trade Agreement an Advisory Council on Adjustment has been appointed. This Council will advise on the need for any modifications to help Canadians take advantage of the new opportunities provided by the Agreement.

Overall, the Free Trade Agreement will mean a stronger Canada. Barriers to buying and selling goods between our two countries will be reduced or eliminated. Canadians will be able to plan for the future better because they will know the "rules of the game".

WHAT THE FREE TRADE AGREEMENT IS NOT

The Free Trade Agreement will **not** alter the Canadian way of life in any way. Our sovereignty is untouched and our social programs and culture remain distinctly Canadian.

Social Programs

In reaching the Free Trade Agreement, Canada insisted that all our social programs were strictly off limits for negotiation. Thus the Agreement does not affect existing programs **nor** does it stop us from introducing new ones.

Examples of Programs **not** affected are:

- family allowances;
- maternity benefits;
- child care;
- unemployment insurance;
- pensions for the disabled;
- the Canada Pension Plan;
- medicare;
- job training; and
- pay equity.

We keep our sovereign right to decide social programs for Canadians. The United States will also continue to pursue its own social policies.

Cultural Industries

Canada's cultural industries were also excluded from the Agreement. The Agreement will **not** affect federal or provincial subsidies for cultural programs. Nor will it affect any cultural institutions such as the CBC, the National Film Board or Telefilm Canada.

FREE TRADE AND YOUR SPENDING POWER

As consumers, women spend a large part of their individual or family income on basic necessities: food, shelter and clothing.

Trade barriers inflate prices and limit choices by denying us access to less costly items available in other countries.

Removal of trade barriers will lower prices in two ways. One, when fully implemented, the Free Trade Agreement will cut the cost of American goods by an estimated 5 per cent because of the removal of tariffs at the border. Two, lower input costs and more efficient production (because it will be easier to sell to the U.S. market) will cut the cost of products in Canada by about 3 per cent over the phase-in period of the Agreement.

For a family, consumer benefits should leave an extra $300-800 a year in their pockets.

FREE TRADE AND YOUR JOB OPPORTUNITIES

Since the Free Trade Agreement will create more jobs in all regions and most sectors of the economy, women can feel more secure about their own job opportunities. According to a recent study by the Department of Finance on the impact of the Agreement, it is estimated that at least 120,000 net new jobs will be created over the first five years to 1993. The number of new jobs will continue to grow as the Agreement is fully implemented.

Not only will the Agreement lead to additional jobs, it will lead to more national wealth. The Department of Finance study also estimates the Agreement will add, on average, $450 a year to each working Canadian's income or $1,800 for a family of four.

More jobs means expanded opportunities for women in non-traditional occupations.

The Service Sector

Most working Canadian women, 84 per cent, work in the service industries. This is the fastest growing sector in Canada. With our economy growing more rapidly because of Free Trade clearly the service sector will also continue its strong expansion.

For most women in the services area, the Free Trade Agreement will expand job opportunities. The Free Trade Agreement will also make secure Canada's relatively open access to the U.S. services market. This will encourage greater expansion of our service sector into a larger market place.

The Economic Council of Canada estimates that more than half the new jobs created by the Agreement will be in the retail and wholesale trade, and in commercial, personal care and business services. These areas of business will grow because Canadians with more money in their hands will spend more on services.

Manufacturing

Some people worry that Free Trade will cost women jobs in highly protected industries such as clothing, textiles and footwear. But the threat to these jobs is **not** from the United States; it is from other countries, particularly in Asia. These are the same industries that are the most protected by tariffs in the U.S.

Many Canadians in these industries believe they can compete successfully against both U.S. and offshore producers given an adequate transition period. The Agreement provides for a 10-year phase-in of tariff changes.

Free Trade will create jobs by allowing manufacturers to specialize in what they do best. Canada has the opportunity to be highly competitive in making specialty items such as high-fashion clothing and outerwear.

In instances where adjustments are necessary, the federal government is committed to providing help through skills training assistance as well as language training, in particular, for immigrant women.

Overall, taking into account necessary adjustments, Free Trade will mean an increase in sales, profits and therefore jobs in manufacturing.

Small Business

Women own more than one-third of Canada's small businesses. Their success rate is also almost twice that of men.

The Free Trade Agreement will bring even greater opportunity to women entrepreneurs with access to a much larger market and a chance to compete for a significantly greater amount of business in the U.S. federal government procurement market.

BENEFITS FOR WOMEN

A Free Trade Agreement that is good for Canada is good for Canadian women.

It will give Canadian women more and better job opportunities, higher incomes and more competitive prices. At the same time it will mean we retain our safety net of social programs.

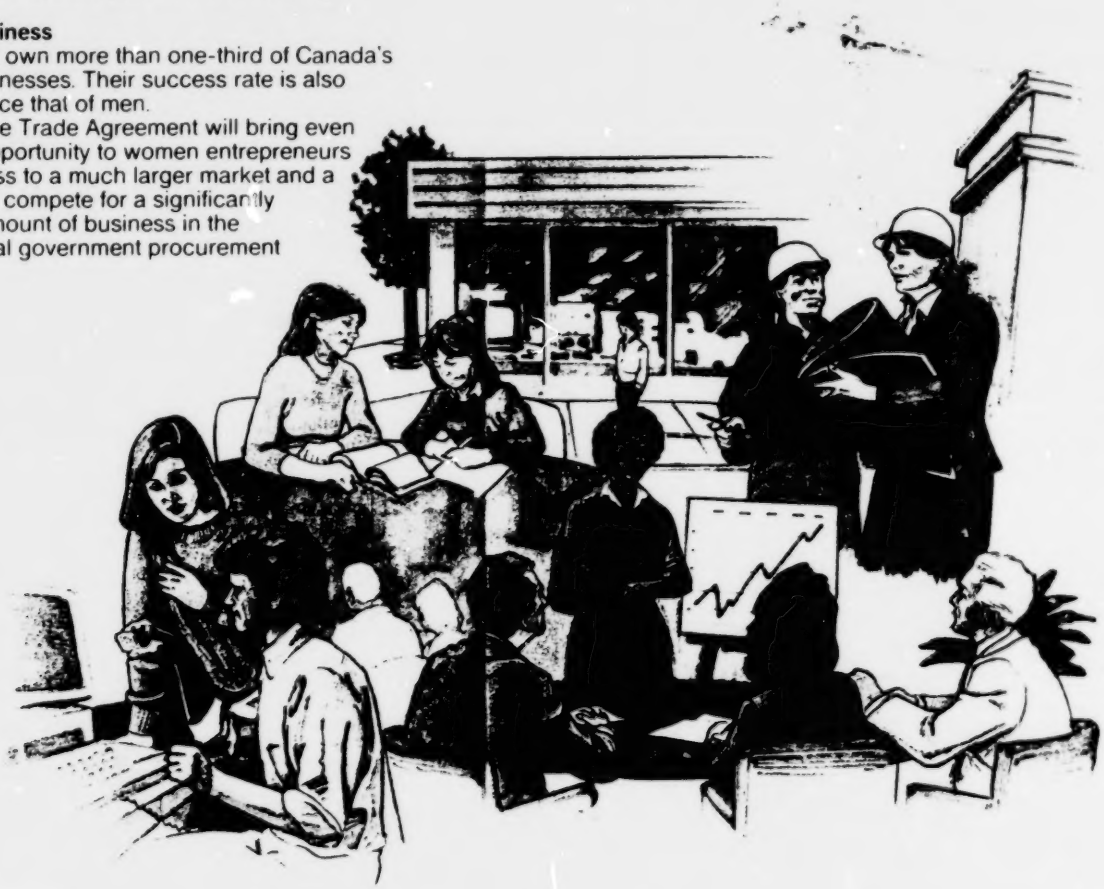

Notre nouvel Accord de libre-échange

AVANTAGES POUR LES CANADIENNES

Canada

SES AVANTAGES POUR LES CANADIENNES

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sera avantageux pour tous les Canadiens de toutes les régions du pays. Les Canadiennes profiteront de la prospérité économique plus grande qu'amènera l'Accord.

Le libre-change signifie :

- des occasions d'emploi plus nombreuses et plus intéressantes tant pour les femmes que pour les hommes;
- un choix plus vaste de produits et services à meilleur marché pour les consommateurs;
- le maintien de nos valeurs, institutions et programmes sociaux;
- des revenus plus élevés pour les familles;
- de meilleures perspectives économiques pour nos enfants dès maintenant et au cours du 21e siècle.

EN QUOI CONSISTE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE?

C'est un accord que nous avons conclu avec les États-Unis, notre plus important partenaire commercial, pour éliminer et réduire les barrières commerciales entre nos deux pays. L'Accord est, en fait, un moyen de nous assurer que les échanges se feront plus librement et de façon plus sûre dans les décennies qui viennent.

Le Canada est une nation commerçante. Le commerce extérieur est la clé de notre prospérité commerciale. Les exportations de nos industries représentent près du tiers de notre revenu national. Et nos échanges avec les États-Unis représentent environ 25 cents de chaque dollar que gagne le Canada. En outre, le commerce emploie deux millions de Canadiennes et de Canadiens. Mais l'économie mondiale se transforme, et le Canada doit chercher à s'implanter sur les grands marchés internationaux, et à garantir cet accès. Il pourra ainsi demeurer concurrentiel et consolider son économie tout en la diversifiant.

L'Accord de libre-échange aidera dans une large mesure notre économie à se développer, ce qui aura un impact sur notre prospérité. Les industries canadiennes seront davantage en mesure de percer sur les marchés mondiaux, et les investissements créateurs d'emplois seront encouragés.

Le libre-échange supposera un certain changement. Mais ce changement sera introduit progressivement, sur une période de dix ans.

L'adaptation au changement n'est pas un phénomène nouveau au Canada. Les Canadiens et les Canadiennes s'adaptent continuellement. C'est d'ailleurs ce qui leur a permis de progresser. Ainsi, la moitié des entreprises manufacturières actuelles n'existaient pas il y a dix ans. Des compagnies naissent régulièrement et remplacent les compagnies moins efficientes. Près du tiers des travailleuses et des travailleurs canadiens changent d'emploi chaque année. Les changements amenés par l'Accord ne modifieront pas cette tendance de façon significative. Un Conseil consultatif sur l'adaptation a été mis sur pied pour aider les Canadiens et les Canadiennes à tirer parti des nouvelles occasions qu'offrira l'Accord.

Globablement, l'Accord de libre-échange signifiera un Canada plus fort. Les obstacles à l'achat et à la vente de biens entre nos deux pays seront soit réduits soit éliminés. Les Canadiens et les Canadiennes pourront mieux planifier leur avenir parce qu'ils sauront à quoi s'attendre.

CE QUE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NE FERA PAS

L'Accord de libre-échange ne modifiera d'*aucune* façon le mode de vie des Canadiens et des Canadiennes. Notre souveraineté n'est pas compromise et nos programmes sociaux et notre culture ne perdront rien de leur unicité.

Programmes sociaux

Le Canada a insisté pour que tous les programmes sociaux soient exclus des négociations sur le libre-échange. En conséquence, l'Accord ne touche pas nos programmes sociaux actuels et il n'interdit pas d'en introduire de nouveaux. Parmi les programmes qui ne sont **pas** touchés figurent :

- les allocations familiales;
- les prestations de maternité;
- les garderies;
- l'assurance-chômage;
- les pensions versées aux invalides;
- le Régime de pensions du Canada;
- l'assurance-santé;
- les programmes de formation professionnelle;
- l'équité salariale.

Nous gardons notre droit souverain de décider des programmes sociaux pour les Canadiens et les Canadiennes. Les États-Unis continueront de leur côté d'administrer leurs propres programmes.

Industries culturelles

Les industries culturelles du Canada ont elles aussi été exclues de l'Accord. Celui-ci n'aura aucun impact sur les subventions fédérales ou provinciales destinées aux programmes culturels tout comme il ne touchera d'aucune façon les institutions dans ce domaine, comme la Société Radio-Canada, l'Office national du film ou Téléfilm Canada.

LE LIBRE-ÉCHANGE ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Au niveau de la consommation, les femmes consacrent une grande partie de leur revenu personnel ou familial à la satisfaction de besoins essentiels : nourriture, logement et vêtement.

Les barrières commerciales font monter les prix et limitent la gamme des produits offerts sur le marché. En effet, elles nous empêchent d'avoir accès à des articles moins chers disponibles dans d'autres pays.

La suppression des barrières tarifaires entraînera une baisse des prix de deux façons. Lorsqu'il sera totalement entré en vigueur, l'Accord de libre-échange fera baisser le coût des produits américains d'environ 5 pour cent puisque les droits de douane auront été abolis. De plus, la baisse des coûts de production et une plus grande efficacité de la production (due au fait qu'il sera plus facile de vendre sur le marché américain) auront pour effet une baisse d'environ 3 pour cent du prix des produits canadiens pendant la période d'entrée en vigueur progressive de l'Accord.

Pour une famille, les économies réalisées sur les dépenses à la consommation devraient s'établir entre 300 et 800 $ par année.

LE LIBRE-ÉCHANGE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Étant donné que l'Accord de libre-échange créera des emplois dans toutes les régions et dans la plupart des secteurs de l'économie, les femmes peuvent entrevoir le marché du travail avec plus de confiance. Dans une étude récente des conséquences de l'Accord faite par le ministère des Finances, on prévoit la création nette de 120 000 emplois pendant les cinq premières années d'application de l'Accord, soit d'ici la fin de 1993. Le nombre de nouveaux emplois va continuer d'augmenter au fur et à mesure que l'Accord sera mis en oeuvre.

L'Accord n'aura pas seulement pour effet la création d'emplois, mais il fera aussi augmenter la richesse du pays. On prévoit aussi, dans l'étude citée plus haut, que l'Accord fera augmenter en moyenne de 450 $ par année le revenu de chaque travailleuse et travailleur canadien, ce qui représente 1 800 $ pour une famille de quatre personnes.

L'augmentation du nombre d'emplois signifie que les femmes auront davantage de possibilités de trouver du travail dans des secteurs non traditionnels.

Le secteur des services

La plupart des femmes au travail (84 %) sont actives dans les industries des services. C'est là le secteur de l'économie canadienne qui connaît l'expansion la plus rapide. Puisque le taux de croissance de notre économie va augmenter plus rapidement grâce au libre-échange, le secteur des services va poursuivre, lui aussi, sa croissance vigoureuse.

Pour la plupart des femmes actives dans le secteur des services, l'Accord de libre-échange élargira les possibilités d'obtenir un meilleur emploi. L'Accord garantira aussi l'accès relativement ouvert du Canada au marché américain des services. Cela favorisera une expansion plus dynamique de notre secteur des services sur un marché plus vaste.

Le Conseil économique du Canada estime que plus de la moitié des nouveaux emplois découlant de l'Accord seront créés dans le secteur du commerce de gros et de détail et dans les services commerciaux, les services aux entreprises et les services de soins personnels. Ces secteurs vont prendre plus d'ampleur parce que les Canadiens et les Canadiennes auront davantage d'argent à dépenser pour des services.

L'industrie manufacturière

Certaines personnes craignent que le libre-échange ne provoque une perte d'emplois parmi les femmes qui travaillent dans les secteurs industriels très protégés, comme le vêtement, les textiles et la chaussure. Mais la menace qui pèse sur ces emplois **ne vient pas** des États-Unis; elle vient d'autres pays, en particulier de pays asiatiques. Ce sont ces mêmes secteurs qui, aux États-Unis, sont les plus protégés par des droits de douane.

Nombre de Canadiennes et de Canadiens actifs dans ces industries croient qu'ils peuvent soutenir efficacement la concurrence venant tant des États-Unis que des autres producteurs étrangers si on leur accorde une période de transition suffisante. L'Accord prévoit que la modification des droits de douane sera étalée sur 10 ans.

Le libre-échange créera des emplois en amenant les fabricants à se spécialiser là où ils sont les plus performants. Le Canada a la possibilité d'être très compétitif dans des domaines spécialisés comme la haute couture et la confection de vêtements d'extérieur.

Dans les cas où une adaptation sera nécessaire, le gouvernement fédéral est déterminé à fournir une aide sous forme de formation professionnelle et linguistique au bénéfice, en particulier, des immigrantes.

Dans l'ensemble, compte tenu des ajustements qui seront nécessaires, le libre-échange se traduira par une augmentation des ventes et des bénéfices de l'industrie manufacturière et, donc, des emplois.

Les petites entreprises

Plus du tiers des petites entreprises canadiennes appartiennent à des femmes. De plus, le taux de réussite de ces dernières est presque le double de celui des hommes.

L'Accord de libre-échange élargira encore plus les débouchés qui s'offrent aux femmes entrepreneures grâce à l'accès à un marché beaucoup plus vaste.

Il ouvre aussi la possibilité de soumissionner d'importants contrats d'achat du gouvernement fédéral américain.

AVANTAGES POUR LES FEMMES

Puisqu'il est avantageux pour le Canada, l'Accord de libre-échange est forcément avantageux pour les Canadiennes.

Il accroîtra le nombre et la qualité des emplois offerts aux femmes. Il augmentera leurs revenus et leur fera bénéficier de prix plus compétitifs. Parallèlement, l'Accord nous permet de maintenir intacts nos programmes sociaux.